

## **EXTRAIT**

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz  
Séance du 28 avril 2016

Présidence : Jacques Daniélou, président

### **LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ**

- vu le préavis no 4/2016 relatif à une demande de crédit de fr. 4'430'000.- pour l'exécution des travaux de réaménagement du centre - ville de la Commune de La Sarraz (Grand-Rue, rue du Château et chemin du Bourriquet
- ouï le rapport de la commission ad hoc et des finances chargées d'étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### **DECIDE**

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réaménagement du centre-ville de la commune de La Sarraz /Grand-Rue, rue du Château et chemin du Bourriquet), selon le présent préavis, **et en conformité avec la loi sur les marchés publics**,
- de lui accorder un crédit de fr. 4'430'000.- à cet effet,
- d'autoriser la Municipalité à emprunter le montant de fr 4'430'000.- nécessaire pour l'exécution des travaux dans le cadre du plafond d'investissement voté pour la législature en cours,
- d'ajouter à ce montant, pour l'amortissement, la somme de fr. 540'000.-, représentant les frais pour les études entreprises jusqu'à ce jour,
- d'amortir le total de fr 4'970'000.- sur une durée de 30 ans, à raison de fr. 165'700.- par année, montant auquel s'ajoutera un intérêt passif annuel

Ainsi délibéré en séance du 28 avril 2016

Le Président :  
Jacques Daniélou

la secrétaire :  
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, l'atteste, la secrétaire